

Quand Brétilie rime avec fourberie

Date : 1 janvier 2015

On n'en finirait pas de dénoncer les procédés du Conseil général pour inculquer aux habitants l'appellation dont il les a affublés d'autorité le 20 juin 2013.

En voici encore un exemple tout frais.

Au milieu de la nuit de la Saint Sylvestre, il publie sur sa page Facebook officielle un message de vœux qui, contrairement à l'an passé, s'adresse bien « à tous » :



S'en suit, tout pile au même moment, un commentaire nettement plus orienté :



On ne dirait pas comme ça, mais le rédacteur est bien le même.

Et savez-vous de qui il s'agit ?... d'un inconnu ?... presque, mais pas tout-à-fait.

Il s'agit simplement du rédacteur en chef du site officiel du Conseil général :

Mentions légales

published on 13.11.2014



Vous êtes sur le site officiel du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, dont la conception éditoriale, le suivi et les mises à jour sont assurés par la Direction de la Communication du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Directeur de la publication : Monsieur Jean-Louis Tourenne, Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

Directrice de la Communication : Catherine Durfort

Responsable de la Communication numérique : Dominique Kergosien

Rédacteur en chef : Emmanuel Bouvet

Comme disait Jean-Louis Tourenne : « *Il n'y aura pas non plus de dispositions destinées à inculquer ce gentilé dans la tête de nos concitoyens* » (19 juillet 2013).

Pour aller plus loin : [The "Best of" Brétille 2014](#)